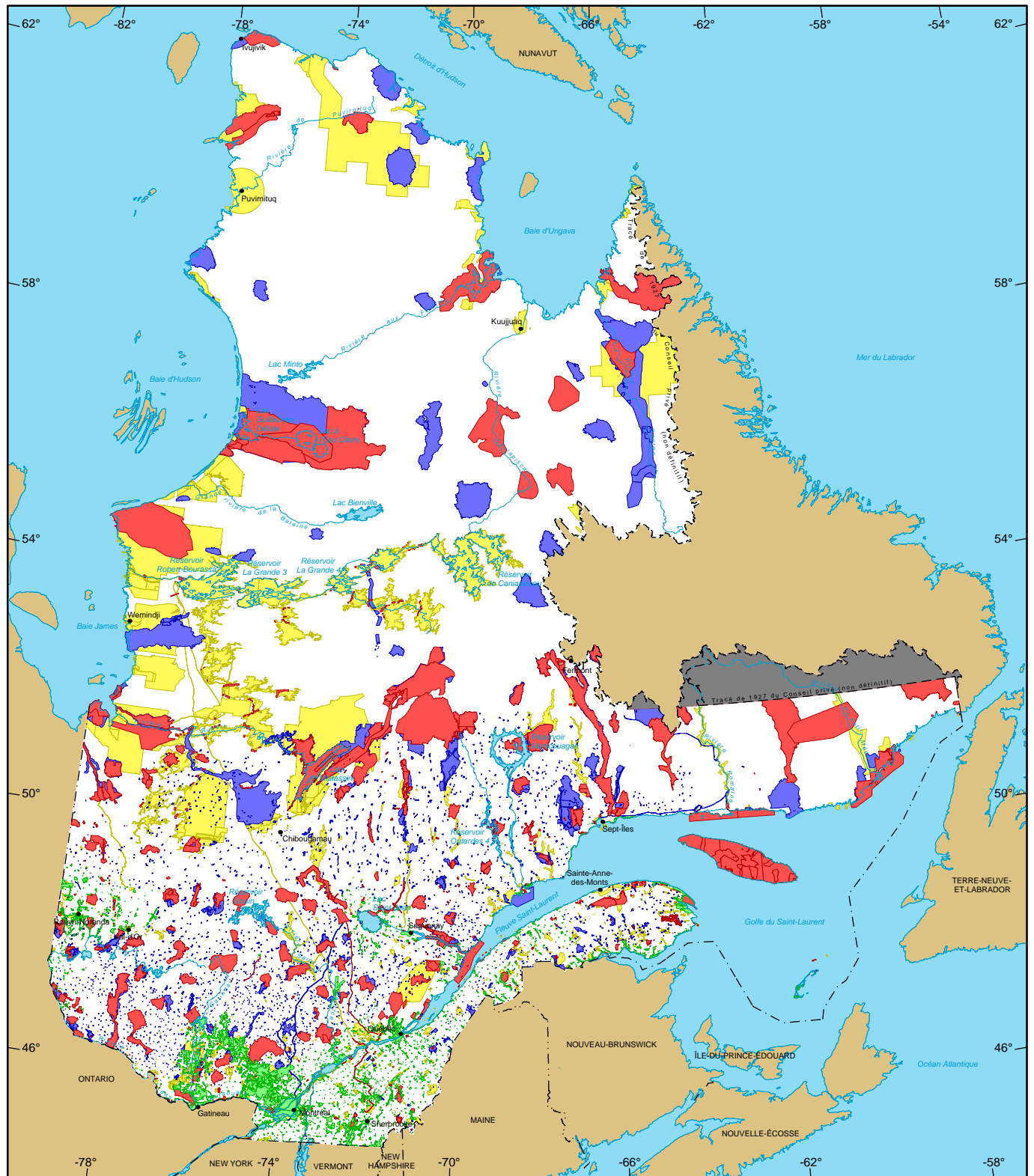


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

<p>■ Majeure Exploration interdite 15 131 136 ha</p> <p>■ Périmètre en vertu de l'article 91 du PL-14 1 626 490 ha</p> <p>■ Majeure Territoire suspendu temporairement 13 591 222 ha</p>	<p>■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha</p> <p>■ Mineure Exploration possible sous conditions 10 053 660 ha</p>
--	---

Métadonnées

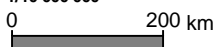
Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MRN, 2013
Référence cartographique, MRN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et
de la Faune
Direction des titres miniers et des systèmes
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 12 février 2013

**Ressources
naturelles**

Québec

